Madame la Directrice, L’Isle-Jourdain, le ………………………………

Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale,

Mon enfant, ……………………………………………………………………………, en classe de CE1, est contraint de passer des évaluations imposées par le ministère de l’éducation nationale. Or, vous n’êtes pas sans savoir qu’elles sont vivement contestées par une majorité d’enseignants ; d’ailleurs, le nouveau ministre de l’Education Nationale, Monsieur Peillon, a prévu leur abandon définitif dès l’an prochain, et d’ores et déjà la remontée des résultats à l’administration centrale est annulée.   
Le SNUipp va plus loin en préconisant que rien ne sorte de l’école.

De plus, ces évaluations sont, par leur contenu et leur notation, inutiles et déstabilisantes pour mon enfant.

Tout au plus pourront-elles, peut-être, servir à l’enseignant pour apporter des réponses aux difficultés éventuelles de mon enfant, bien qu’il les ait déjà certainement décelées à cette période de l’année !

Ne voyant pas l’intérêt de ces évaluations, et parce que je ne veux pas que mon enfant soit confronté à ce qui ressemble fort à un examen d’entrée en CE2, je refuse, en tant que responsable légal de l’enfant ………………………………………….., que les données relatives aux résultats de son évaluation soient transmises à l’extérieur de la classe.

De la même façon, je refuse que ses résultats soient compilés sous forme de croix dans des cases, et m’oppose par conséquent au Livret Personnel de Compétences, que ce soit sous forme papier, ou pire, numérique.

Bien cordialement,

Copies à

M. ou Mme……………….., enseignant(e) de CE1

Monsieur le Directeur d’Académie